

sont-elles imaginables? Ces mesures peuvent-elles se révéler constructives en tant que catégorie générale ou constituent-elles des diversions qui risquent de réduire l'efficacité d'accords sur la limitation des armements auxquels des régimes de vérification sont adjoints?

À quelles fins les accords sur la limitation des armements répondent-ils vraiment et comment les régimes de vérification peuvent-ils contribuer de façon constructive à ces accords (et à leurs fins)? L'implicite dans cette question est que les négociations et les accords sur la limitation des armements pourraient servir à d'autres fins que celles normalement associées aux objectifs traditionnels de la limitation des armements qui sont, par exemple, de limiter des forces. Ainsi, peut-on considérer que négocier une limitation des armements constitue un processus propre à accroître la confiance? Les objectifs pourraient-ils changer à l'avenir? La «stabilité» pourrait-elle prendre le pas sur la limitation des forces et devenir un objectif de plus en plus important? Dans quelle mesure les régimes de vérification contribueraient-ils à cet état de choses? Peut-on, d'une manière ou d'une autre, transférer à la sphère de la limitation des armes conventionnelles les idées de renforcement de la stabilité propres au monde de la limitation des armements nucléaires? Les raisonnements actuels sur la vérification reconnaissent-ils seulement l'importance de divers types de stabilité ou s'en tiennent-ils étroitement à mesurer les réductions des forces ou à fixer des plafonds?

Qu'entend-on par résultats «probants» de la vérification? Qu'est-ce que cette idée suppose vraiment? Quelles sont les normes minimales (les moins rigoureuses) en matière de résultats de la vérification et dans quelle mesure peuvent-elles changer selon que d'autres éléments sont pris en considération? Quels sont ces autres «éléments qui pourraient être pris en considération» et dans quelle mesure changeraient-ils quelque chose? Notamment, quel est le rôle joué

par la psychologie des décideurs et par la façon dont ils perçoivent une menace (ou son absence) dans le processus de vérification? La vérification est-elle aussi subjective qu'objective? Qu'est-ce que cela signifie pour la conception des régimes de vérification, d'une part, et pour l'élaboration d'une «théorie» du processus de vérification, d'autre part?

Qu'entend-on par «régime de vérification» et le terme «régime» revêt-il un sens particulier dans cette application? Un régime est-il autre chose qu'un ensemble de mesures ou d'exigences similaires? Quelles conséquences entraîne un concept de régime complexe? Ces questions découlent de l'existence et de l'utilité continue du concept de régime officiel employé dans la théorie des relations internationales.

Quelle est la façon la plus efficace et la plus utile de savoir quels efforts seront probablement déployés à l'avenir en ce qui a trait à la limitation des armements et quels types de méthodes de vérification seraient les plus probants dans leur cas? Cette question vise les recherches futures, notamment celles se rapportant à la vérification. Risque-t-on de passer à côté de méthodes et de techniques qui pourraient s'avérer utiles mais qui sont inhabituelles ou peu orthodoxes pour la vérification parce que les scénarios d'avenir sont trop traditionalistes, inflexibles ou limités? Quelle place ces scénarios d'avenir devraient-ils occuper dans les décisions concernant la recherche et des politiques plus actuelles?

La vérification et les mesures propres à accroître la confiance

Quel est le rapport entre les mesures propres à accroître la confiance et le processus de vérification, et comment peuvent-ils se compléter (ou se gêner mutuellement)? Comment agissent-ils réciproquement ou, pour être plus précis, quelle est l'interrelation entre différents types de mesures propres à accroître la confiance et le processus de vérification? Est-ce que le fait que tous deux fassent entrer en jeu des processus psychologiques mal jaugés rend leur interaction

